



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Loire

Commune : Malvières

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise de la Nativité

Monument(s)

Appellation : Eglise de la Nativité

Protection : classement

Arrêté : classement le 06/11/1969

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.